

avait en vue lorsque sa construction fut décidée.

Le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard est aussi un grand bienfait pour la population de cette province qui, comme partie intégrante de la Confédération, voit ainsi s'ouvrir une ère de prospérité qu'elle n'eût jamais entrevue sous le régime précédent. A cette heure, il ne lui manque qu'un embranchement entre cette voie ferrée et la terre ferme, afin que les communications soient continues, et il est à croire qu'il sera possible de le lui donner.

Un autre sujet d'importance naturellement lié à celui qui vient de nous occuper, ce sont les documents et la correspondance concernant le chemin de fer du Pacifique, et je crois ne pas m'éloigner beaucoup de la vérité en disant que cette correspondance doit faire mention de négociations entre notre gouvernement et celui de la Colombie-Britannique, relativement à la construction d'une voie ferrée sur l'île Vancouver.

A sa dernière session, la Chambre a passé un bill concernant la construction de ce chemin de fer, dont l'entreprise faisait partie de la proposition faite par notre gouvernement à raison des retards inévitables apportés à l'exécution des engagements contractés par la précédente administration ; mais cette mesure, le Sénat l'a rejetée, et il restait au gouvernement à en soumettre une autre. Au lieu du chemin de fer, l'offre d'une somme ronde est celle à laquelle on s'est arrêté.

Quant au reste de la proposition—les travaux à exécuter sur la terre ferme,—il n'a pas cessé d'être obligatoire, et rien ne donne à penser que l'on ait renoncé à construire le chemin.

N'oublions pas, cependant, que la première proposition était, comme la dernière, sujette à la résolution adoptée par cette Chambre prescrivant que l'impôt ne serait pas augmenté pour subvenir aux frais de l'achèvement de ce chemin de fer, ou, en d'autres termes, que nous n'avons contracté que l'engagement de construire cette voie ferrée dans le plus court délai possible.

Je crois aussi savoir que les rapports d'ingénieurs employés aux explorations du chemin de fer du Pacifique démontrent que les travaux ont beaucoup

progressé pendant la vacance ; que dans la rangée des Montagnes-Rocheuses et des Cascades, des régions nouvelles ont été explorées et que des routes plus avantageuses ont été découvertes.

Ils nous apprendront de même qu'il se trouve encore là des régions inexplorées qu'il serait à propos de parcourir avant d'arrêter la localisation d'aucune des parties de la route. Je dirai, toutefois, que le tracé a été fait sur une très grande étendue, travail qui, paraît-il, se continuera l'année prochaine.

Le directeur de l'exploration géologique, M. Selwyn, a parcouru une partie de la région connue sous la désignation de district de la Rivière-de-la-Paix, et située beaucoup plus au nord que la ligne en premier lieu choisie pour le chemin de fer du Pacifique, et d'après le rapport de son exploration, là où cette rivière traverse la région des Montagnes-Rocheuses, on ne voit qu'un sol onduleux offrant çà et là l'aspect de prairies.

Sur la rivière du Pin il existe un passe dont l'altitude n'excède pas deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire à peine la moitié de l'élévation de la Cache de la Tête-Jaune, trouvée si avantageuse lors de la première exploration.

Cette passe ne traverse pas seulement la région des Montagnes-Rocheuses, elle s'étend même jusqu'au pied des montagnes de la Cascade, et il est probable que l'on pourrait établir là la ligne jusqu'à un point sur la côte du Pacifique, disons jusqu'à Bute Inlet ou jusqu'au chenal Gardner.

Selon M. Selwyn, le climat de cette région est très avantageux. Aussi loin au nord que le lac Athabaska, il s'est procuré des échantillons de beau blé semé là en mai et récolté en août cette année ; or, si les honorables députés se souviennent que ce point est à plus de 600 milles au nord de Fort-Garry, ils admettront que cette contrée se trouve être beaucoup plus avantageuse qu'on ne le supposait.

M. Selwyn termine la description qu'il en a faite en disant qu'elle vaut la peine qu'on s'en occupe.

L'adresse appelle aussi notre attention sur le fait que le gouvernement a pris toutes les mesures voulues pour le règlement des réclamations relatives